



EXTRAIT DE PRESSE



Lafarge au cœur de l'hinterland breton

Le groupe Lafarge vient d'apporter des précisions sur son projet d'implantation au port du Rohu à Lorient (*JMM 4459 10-06-2005, p. 26*). Côté terre, il compte investir 4 M€ dans une unité industrielle qui recevra les sables, les criblera et les chargera sur des camions. L'intégration au site et la maîtrise des bruits ont fait l'objet d'une démarche volontariste, avec notamment les œuvres vives construites dans un creux.

A priori, l'hinterland de ce poste est proche: le Morbihan et principalement la région de Lorient. Si les délais sont maintenus, le site pourrait s'ouvrir à la mi-2006 avec 6 salariés. Le trafic sera de 100 000 t par an dans un premier temps, pour atteindre 500 000 t à terme. "Le marché existe et il croit", affirment les représentants du groupe. "Que nous nous implantions ou pas, il y aura toujours de la demande". Ce projet envisagé par Lafarge fait suite à

l'épuisement des carrières terrestres de sables marins fossiles, seuls sables d'une consistance adaptée aux méthodes actuelles de fabrication du ciment. Pour répondre aux inquiétudes des élus relatives au transit des camions, Lafarge n'écarte pas l'idée de transférer une partie du trafic sur le fer. Côté mer, Lafarge dispose d'un droit de recherche de 16 km² au large de Lorient, valable deux ans, à l'issue desquels il pourrait mettre

en évidence un périmètre effectif d'extraction de 3 km² qui serait à son tour soumis à demande d'autorisation. La groupe n'a pas encore pris de décision sur ses moyens de collecte: il pourra procéder à des affrètements, voire se donner des moyens d'armement propre. Avant l'obtention de droits en mer, il pourra se fournir auprès d'opérateurs déjà installés et travaillant sur des bancs déjà ouverts.
Jacques Le Meur

(p88)

ouest france 	Le Télégramme	Les Echos <small>Le Quotidien de l'Economie</small>	Le Monde	Journal de Pa Marine Marchande no 4466-4467 le 05/08/05
---	----------------------	---	-----------------	--